BRUNO ANGELETTI
DIRECTEUR
ET **CÉLINE CARRUGGI**
CADRE DE SANTÉ

RÉSIDENCE MBV-BELLESTEL

Capacité : *107 lits dont 24 en espace protégé*
Tarifs : *à partir de 80,45 €*

Etablissement privé à but non lucratif géré par la mutuelle MBV, la résidence Bellestel a ouvert ses portes en avril 2011, entre Cannes et Saint-Raphaël. Sa surface de 7000m², répartis sur 4 niveaux, offre une vue panoramique sur la Méditerranée d'une part et sur le massif de l'Esterel d'autre part. Au-delà de son cadre, la structure se distingue par la mise en oeuvre du concept VITAE CLEMENTIA®. Bruno Angeletti, le directeur, et Céline Carruggi, la cadre de santé, nous en expliquent les spécificités.

Pourriez-vous commencer par nous présenter votre établissement ?
Bruno Angeletti : Il s'agit du premier établissement créé par le groupe MBV dans le Sud-Est. Notre bâtiment se caractérise par son architecture, inspirée d'un pont arrière de bateau. Chacun des 4 niveaux dispose de terrasses en restanques et fonctionne de façon autonome.

Céline Carruggi : La beauté du lieu ne se limite pas à ses extérieurs. La décoration a également été pensée dans les moindres détails, avec un thème par étage et par aile. Chez nous, tout tourne autour des continents, avec de réels éléments de mobilier, des statues...

Quelle est votre philosophie ?
C.G : Dès notre ouverture, nous nous sommes pleinement inscrits dans le concept VITAE CLEMENTIA®, propre à tous les établissements régis par MBV. Celui-ci repose sur l'idée que les salariés de l'établissement se trouvent chez le résident, et que tout doit être mis en oeuvre pour se rapprocher de leur vie d'avant. A titre d'exemple, il n'y a pas d'horaire de lever, de coucher, ou de visite imposé. Chaque résident est libre de recevoir comme il le souhaite, même la nuit. Cette approche demande nécessairement une organisation particulière et un engagement complet de la part des salariés. En contrepartie, nous leur offrons un cadre de travail privilégié qui s'inscrit dans le concept VITAE SERENA®.

B.A : Le concept VITAE CLEMENTIA® repose sur quatre principes directeurs : la liberté des résidents ; la recherche du bien-être en privilégiant notamment des approches non-médicamenteuses ; le rassemblement des générations autour des personnes âgées ; et enfin la mobilisation des personnels. Nous incluons également les familles dans notre démarche, en leur envoyant des e-mails toutes les semaines et en les incitant à partager des messages et photos ensuite imprimés et distribués sous forme de gazette personnalisée à leur proche.

Comment expliquer votre présence dans le palmarès de MDRS et qu'est-ce qui vous différencie d'une autre structure ?
B.A : Notre rapport qualité/prix est exceptionnel pour la région ! Nous proposons également beaucoup d'animations. En été, nous faisons des sorties à la plage, des promenades en mer, mais surtout nous organisons un barbecue chaque mercredi. Autre point qui nous distingue de nombreuses autres structures, la possibilité d'accueillir les animaux de compagnie sous certaines conditions.

C.G : Je pense que notre force réside principalement dans la bienveillance du personnel, qui est d'ailleurs formé à l'humanitude®. Autre spécificité, la résidence vient d'obtenir par l'ARS l'ouverture au 1er janvier 2018 d'un PASA de nuit à titre expérimental. Il sera ainsi possible de mieux accompagner certains résidents pendant la nuit et plus particulièrement, les états dit « crépusculaires ». Nous sommes très fiers de participer à cette expérimentation car nous sommes persuadés que cela va révolutionner la prise en charge des résidents en EHPAD !